

Marseille, le 06 janvier 2012

Christian PELLICANI

Conseiller Municipal

Conseiller des 1<sup>er</sup> & 7<sup>e</sup> arrondissements  
Délégué à la Démocratie participative

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, ma réaction suite à la parution du rapport de la commission d'enquête sur le projet du Parc national des Calanques.

- Tout d'abord, ce rapport souligne le manque de concertation sur un tel projet, point que je dénonçais encore lors de la séance du Conseil municipal d'Octobre 2010. D'autant plus qu'au vu du nombre de participants à cette enquête publique, la question du Parc National intéresse réellement les Marseillaises et les Marseillais.
- Deuxièmement, je me félicite que la raison l'ait emportée puisque sortir la rade de Marseille du coeur du parc maritime permettra de conserver l'activité économique du GPMM .
- Concernant le Frioul, la nouvelle proposition du GIP peut rendre compatible le maintien de la ville sur l'île et l'intégration de la partie terrestre, zone natura 2000, dans le coeur de Parc.
- Pour le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille, je constate que finalement, les arguments de Marie-Françoise Palloix, conseillère d'arrondissement de ce secteur et membre du CA du GIP, ont été en partie intégrés au projet. Reste la question des Goudes sur laquelle nous sommes toujours en désaccord avec le maire de Marseille .
- Enfin, je me félicite que le GIP a su nous entendre partiellement sur la question au sein du conseil d'administration de représentants des activités nautiques (pêches, plaisanciers, ..).
- Par contre, en tant que conseiller municipal, je restes très inquiet sur l'absence des moyens qui seront mis à disposition par l'Etat car l'épisode que nous connaissons sur le conflit du personnel du GIP montre bien que nous avons raison de demander une prorogation jusqu'au 31 décembre 2011.

Ainsi, avec les élus de mon groupe, nous resterons attentifs à cette question.

